
Bilan de la concertation

*Vu pour être annexé à la délibération du Comité Syndical du 25
septembre 2024 tirant le bilan de la concertation*

Syndicat mixte pour le SCoT La Rochelle Aunis

6 rue Saint-Michel

CS 41287

17086 La Rochelle Cedex 02

AR Prefecture

017-200063667-20240925-2024_09_05-DE

Reçu le 26/09/2024

Publié le 26/09/2024

Sommaire

1. Modalités de concertation prévues par le SCoT La Rochelle Aunis	5
2. Bilan des moyens effectivement mis en œuvre pour la concertation	6
3. Déroulement de la procédure d'élaboration du SCoT	10
4. Précisions et exemples d'illustratifs des moyens d'information, concertation et communication mis en œuvre	12
4.1. Tenue d'ateliers participatifs	12
4.1.1. Les séminaires itinérants (octobre à décembre 2018)	12
4.1.2. Les "Rendez-vous du futur" (mars à octobre 2019)	16
4.2. Organisation de réunions publiques	22
4.2.1. Réunions publiques avec les acteurs du territoire	22
4.2.2. Réunions publiques élus municipaux et communautaires	22
4.2.3. Réunions publiques tout public	23
4.3. Réalisation d'expositions temporaires	27
4.4. Mise à disposition d'éléments d'information via une plateforme dématérialisée	34
4.5. Possibilité de faire part de ses observations par courrier au Président du Syndicat mixte pour le SCoT La Rochelle Aunis	36
4.5.1. Observations reçues	38

AR Prefecture

017-200063667-20240925-2024_09_05-DE
Reçu le 26/09/2024
Publié le 26/09/2024

SCoT La Rochelle Aunis | Bilan de la concertation

1. Modalités de concertation prévues par le SCoT La Rochelle Aunis

Par délibération en date du 20 avril 2017, le Comité syndical de la Rochelle Aunis prescrivait l'élaboration d'un schéma de cohérence territoriale et fixait les objectifs et modalités de concertation tout au long de la procédure.

« Afin d'aboutir à un document pleinement partagé par l'ensemble des acteurs des territoires, il est proposé d'articuler la concertation au moins autour des dispositifs suivants :

- Tenue d'atelier participatifs pouvant associer tous les acteurs du territoire, dont entre autres les élus, des représentants de conseils de développement, des partenaires associés ou consultés dans le cadre de l'élaboration du schéma, des habitants... ; ces ateliers pourront prendre la forme de visites sur sites.
- Organisation de réunions publiques à chaque grande phase.

L'information et la communication autour de ces éléments et plus largement de ce projet seront portées via plusieurs canaux permettant de recueillir avis, propositions, observations et remarques. Il s'agira entre autres :

- De la réalisation d'expositions temporaires,
- De la mise en place de registres permanents aux sièges des établissements publics de coopération intercommunale,
- De la mise à disposition d'éléments d'information via une plateforme dématérialisée, site internet dédié et/ou sites des membres du Syndicat,
- De la possibilité de faire part de ses observations par courrier au Président du Syndicat mixte pour le SCoT La Rochelle Aunis | 6 rue St Michel – CS 41287 – 17086 La Rochelle Cedex 02 | ou par message électronique à l'adresse scot.larochelle-aunis@agglo-larochelle.fr. »

2. Bilan des moyens effectivement mis en œuvre pour la concertation

Conformément au Code de l'urbanisme, la concertation, pleine et sincère, s'est déroulée tout au long du projet.

Lors de cette concertation, les 3 grandes étapes de construction du SCoT ont en outre servi d'appui pour apporter au public de la lisibilité sur le processus de révision et faciliter la compréhension à travers la cohérence et la continuité des travaux du SCoT :

- Le diagnostic qui a mis en évidence de grands enjeux prospectifs et les défis qui s'imposent au territoire du SCoT.
- Le PADD, quant à lui, a fixé le projet stratégique du territoire à long terme. Il a apporté en cela des réponses aux enjeux et défis révélés dans la phase de diagnostic.
- L'étape Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) qui a traduit réglementairement les objectifs exprimés dans le PADD.

Le public a reçu une information régulière lors de l'avancement de chacune de ces étapes et a été invité à y contribuer.

Les modalités de la concertation prescrites par la délibération du Comité Syndical du 20 avril 2017 (cf.1 ci-avant) ont été respectées et mis en œuvre, permettant au public de recevoir une information régulière sur l'avancement des travaux et d'y contribuer, en faisant part de leurs observations. Elles ont permis d'atteindre les objectifs fixés par ladite délibération.

La mise en œuvre de ces modalités de concertation lors de l'élaboration du SCoT La Rochelle Aunis :

- est synthétisée dans le **Tableau 1 : Synthèse de la mise en œuvre des modalités de concertation fixées par délibération du Comité Syndical du 20 avril 2017.**
- est explicitée plus en détail dans les pages suivantes (en exposant quelques exemples illustratifs de moyens de concertation et d'information utilisés lors de la phase d'élaboration du SCoT).

La concertation a été organisée autour des différents cercles d'acteurs :

- Le cercle des élus du syndicat mixte, "cœur stratégique" de la conduite du projet ;
- Le cercle des acteurs du territoire, regroupant l'ensemble des élus du territoire intéressés, élus communaux, communautaires, départementaux,..., élus de territoires voisins, porteurs souvent d'intérêt convergents, représentant des établissements publics et parapublics, personnalités de la société civile et des milieux économiques, membres des conseils de développements, citoyens actifs engagés dans des associations, des comités de quartiers, des collectifs militants, des structures professionnelles,...
- Le tout public.

Tableau 1 : Synthèse de la mise en œuvre des modalités de concertation fixées par délibération du Comité Syndical du 20 avril 2017

« tenue d'atelier participatifs pouvant associer tous les acteurs du territoire, dont entre autres les élus, des représentants de conseils de développement, des partenaires associées ou consultés dans le cadre de l'élaboration du schéma, des habitants... »

- **Mise en oeuvre :**
 - Comme indiqué sur le **3. Déroulement de la procédure d'élaboration du SCoT**, de nombreux ateliers ce sont tenus tout au long de la procédure d'élaboration du SCoT en lien avec les différentes phases de la procédure : Diagnostic, PADD et DOO.
 - Ils ont permis d'associer pleinement l'ensemble des acteurs territoriaux, partenaires et élus à l'élaboration d'un projet de territoire commun.
 - Réalisation de questionnaires en lignes.
- **Modalités d'information réalisées :**
Information par mail, presse locale pour certains séminaires, envoi de newsletters, sur le site internet et les réseaux sociaux du Syndicat mixte pour le SCoT La Rochelle Aunis. Campagne de questionnaires thématiques en ligne.
- **Exemples détaillés :**
4.1.Tenue d'atelier participatifs

« organisation de réunions publiques à chaque grande phase »

- **Mise en oeuvre :**
 - Organisation de séminaires avec les acteurs du territoire (tout au long de la procédure).
 - Organisation de réunions publiques, dans chacun des EPCI du territoire du SCoT (novembre 2023).
 - Diffusion de panneaux de concertation sur le site internet du Syndicat mixte La Rochelle Aunis.
- **Modalités d'information réalisées :**
Information sur les dates et heures des réunions publiques dans la presse locale (Sud Ouest) sur le site internet et les réseaux sociaux du Syndicat mixte pour le SCoT La Rochelle Aunis, et des EPCI membres.
- **Exemples détaillés :**
4.2.Organisation de réunions publiques

*« réalisation
d'expositions
temporaires »*

• **Mise en oeuvre :**

- Une exposition temporaire a été affichée en ligne sur le site du Syndicat mixte à l'occasion des réunions publiques pour présenter le projet prêt à être arrêté.

• **Modalités d'information réalisées :**

Information sur le site internet et les réseaux sociaux du Syndicat mixte pour le SCoT La Rochelle Aunis et des EPCI membres.

• **Exemples détaillés :**

- **4.3.Réalisation d'expositions temporaires**

*« mise à disposition
d'éléments
d'information via une
plateforme
dématérialisée, site
internet dédié et/ou
sites des membres du
Syndicat »*

• **Mise en oeuvre :**

- Un site spécifique a été mis en place par le Syndicat mixte pour le SCoT La Rochelle Aunis : <https://scotlarochelleaunis.fr/>. Il permet d'informer de façon permanente sur l'avancée du projet de SCoT.
- Quatre pages d'information sur le SCoT et sa procédure d'élaboration, le "SCoT format poche", diffusés via le site du syndicat, les réseaux sociaux et publipostage mail.

• **Modalités d'information réalisées :**

- Information et alimentation permanente du site sur l'avancée du projet de SCoT, les documents administratifs et officiels, éléments de contexte et d'organisation du Syndicat mixte, les études réalisées, le calendrier prévisionnel de suivi du SCoT et des événements à venir.
- Ces informations sont relayées sur les sites des différents partenaires et EPCI et sur les réseaux sociaux du Syndicat mixte.

• **Exemples détaillés :**

- **4.4.Mise à disposition d'éléments d'information via une plateforme dématérialisée**

« la possibilité de faire part de ses observations par courrier au Président du Syndicat mixte pour le SCoT La Rochelle Aunis | 6 rue St Michel – CS 41287 – 17086 La Rochelle Cedex 02 | ou par message électronique à l'adresse scot.larochelle-aunis@agglo-larochelle.fr »

- **Mise en oeuvre :**
 - Réception des courriers et de mails. Aucune remarque n'a été formulée par ces deux biais au bilan de la concertation.
 - Registre permanent ouvert sur le site du syndicat.
- **Modalités d'information réalisées :**
 - Informations relayées sur le site internet du Syndicat mixte pour le SCoT La Rochelle Aunis mais également sur les réseaux sociaux et lors des réunions publiques.
- **Exemples détaillés :**
 - **4.5.Possibilité de faire part de ses observations par courrier au Président du Syndicat mixte pour le SCoT La Rochelle Aunis**

3. Déroulement de la procédure d'élaboration du SCoT

Phase	Date	Objet	Public visé
Diagnostic			
Diagnostic	Mars 2018	Séminaire de lancement	<i>Elus</i>
	12 Juillet 2018	Séminaire diagnostic commercial	<i>Elus</i>
	26 octobre 2018	Séminaire itinérant « Autour du Canal de la Rochelle à Marans »	<i>Elus</i>
	28 novembre 2018	Séminaire itinérant « Au fil du fer de la Rochelle à Surgères »	<i>Elus</i>
	19 décembre 2018	Séminaire itinérant « Sur les traces de la forêt d'Argenson »	<i>Elus</i>
PADD			
PADD¹	11 mars 2019	Rendez-vous du futur « Demain, les centralités »	<i>Elus, partenaires, acteurs territoriaux</i>
	2 avril 2019	Rendez-vous du futur « Demain, l'emploi »	<i>Elus, partenaires, acteurs territoriaux</i>
	7 mai 2019	Séminaire « La fabrique du PADD »	<i>Elus</i>
	17 mai 2019	Rendez-vous du futur « Demain, les biens communs »	<i>Elus, partenaires, acteurs territoriaux</i>
	7 juin 2019	Rendez-vous du futur « Demain, la mobilité »	<i>Elus, partenaires, acteurs territoriaux</i>
	12 septembre 2019	Séminaire « La fabrique du PADD »	<i>Elus</i>
	10 octobre 2019	Synthèse des Rendez-vous du futur (Le Livret Blanc de la Rochelle Aunis)	<i>Elus, partenaires, acteurs territoriaux</i>
	25 octobre 2019	Séminaire « La fabrique du PADD »	<i>Elus, partenaires, acteurs territoriaux</i>
13 décembre 2019	Débat sur les grandes orientations du PADD	<i>Elus</i>	

¹ PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durables

DOO

	28 janvier 2021	La fabrique du DOO « Construire la ville-territoire ... »	<i>Elus</i>
	25 février 2021	La fabrique du DOO « ... et ses flux »	<i>Elus</i>
	25 mars 2021	La fabrique du DOO « Promouvoir nos centralités ... »	<i>Elus</i>
	29 avril 2021	La fabrique du DOO « ... et maîtriser nos polarités commerciales »	<i>Elus</i>
	27 mai 2021	La fabrique du DOO « De nouveaux biens communs ... »	<i>Elus</i>
	25 juin 2021	La fabrique du DOO « ... pour un territoire décarboné »	<i>Elus</i>
	28 octobre 2021	Séminaire 1 « Notre territoire demain »	<i>Elus</i>
	17 décembre 2021	Séminaire 2 « Notre territoire demain »	<i>Elus</i>
DOO²	Février à octobre 2022	Ateliers stratégie foncière	<i>Elus</i>
	Février à octobre 2022	Ateliers stratégie économique	<i>Elus</i>
	29 mars 2022	Séminaire « Document d'orientation et Objectifs »	<i>Elus</i>
	Juin à décembre 2022	Ateliers stratégie résidentielle	<i>Elus</i>
	Février à Mars 2023	Séminaires « Stratégie foncière »	<i>Elus</i>
	Mars 2023	Validation de la stratégie foncière	<i>Elus, partenaires, acteurs territoriaux</i>
	Juillet 2023	Nouveau débat sur les grandes orientations du PADD	<i>Elus</i>
	Juillet 2023	Rendez-vous du futur « Du Livret blanc au projet »	<i>Elus, partenaires, acteurs territoriaux</i>
	10, 12 et 31 Octobre et le 2 novembre 2023	Séminaires « Notre territoire demain »	<i>Elus municipaux</i>
	16 et 17 novembre 2023	Réunions publiques « Notre territoire demain »	<i>Tout public</i>

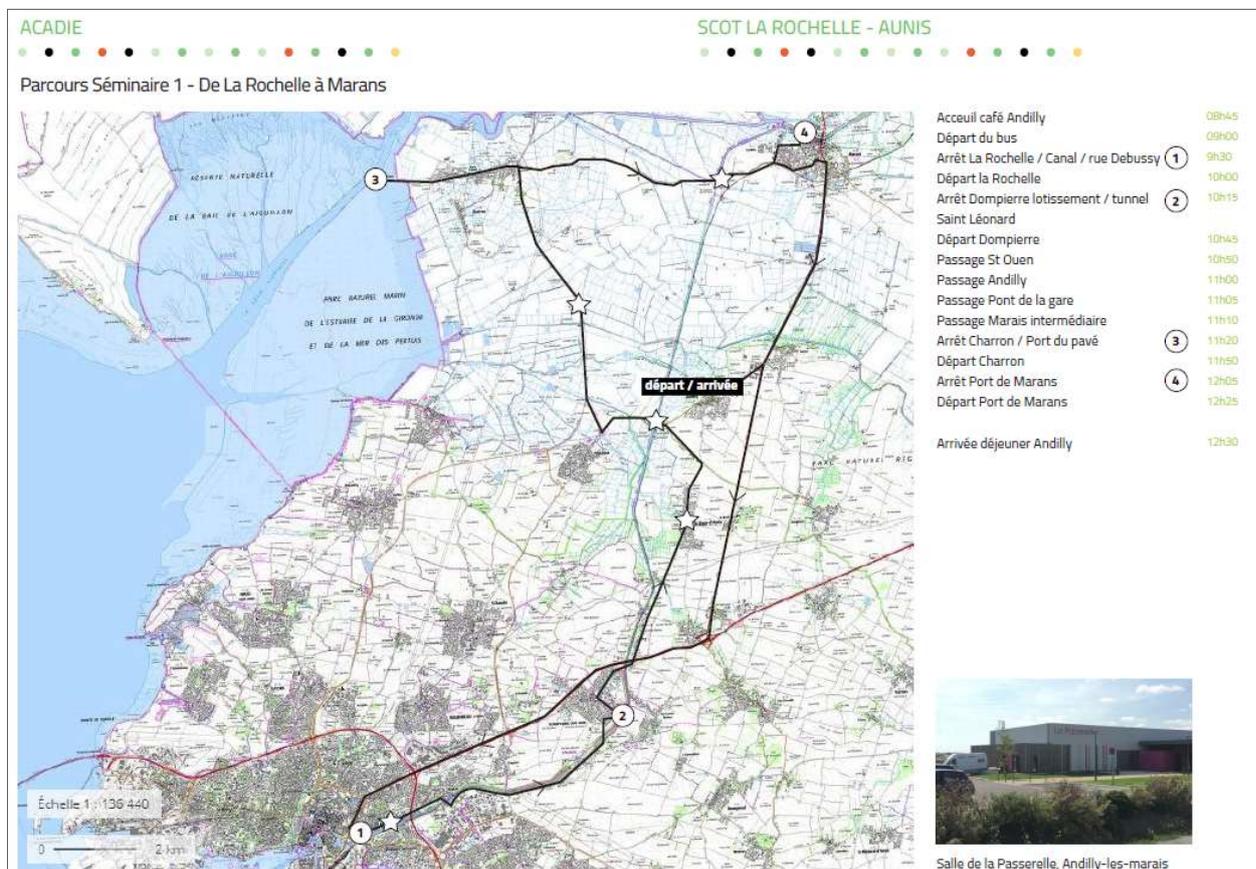
² DOO : Document d'Orientations et d'Objectifs

4. Précisions et exemples d'illustratifs des moyens d'information, concertation et communication mis en œuvre

4.1. Tenue d'ateliers participatifs

4.1.1. Les séminaires itinérants (octobre à décembre 2018)

Illustration 1 : Parcours du séminaire itinérant du 26 octobre 2018



La Rochelle Aunis

Parcours Séminaire 2 - De La Rochelle à Surgères





- 1 Arrêt La Rochelle - Pôle gare
thématiques : projet de pôle d'échanges multimodal, offre en transports collectifs d'agglomération, projet urbain de la Rochelle
- 2 Arrêt Agrefeuille - 21 des Grands Champs
thématiques : foncier économique privé, projet de site 21 Grands Champs, parcours d'entreprises
- 3 Arrêt Surgères - Pôle gare
thématiques : projet de pôle gare, offre en transports de la Cdc Aunis sud, projet urbain de Surgères

Illustration 3 : Parcours du séminaire itinérant du 19 décembre 2018

La Rochelle Aunis

Parcours Séminaire 3 - Les campagnes aunisiennes de demain



Accueil participants	08h45
Départ du bus	09h10
Passage pépinière Indigo	09h15
Passage sur la Gères	
Passage centrale solaire La Devisse	1 09h25
Passage La Devisse / Vandré - bourg	09h35
Passage St Pierre la Noue / St Germain de Marennes - bourg	09h55
Passage sur la Gères	
Passage St Pierre la Noue / Péré - bourg et champ éolien	10h10
Passage Chambon gare	10h15
Passage sur le Curé	
Passage Bois de Benon	2 10h25
Passage bourg de Benon	10h30
Passage Courçon - bourg	3 10h40
Arrêt Courçon Minoterie	10h50
Départ Courçon Minoterie	11h20
Arrivée La Grève sur le Mignon Briquetterie	11h30
Passage sur le Mignon	
Départ La Grève sur le Mignon	12h00
Passage bourg La Laigne	12h10
Passage Forêt de Benon	12h15
Passage bourg St Georges du Bois	12h20
Passage Fief Saint Gilles St Georges du Bois	12h25
Arrivée Enlila Surgères	12h35

départ / arrivée
Enlila, Surgères



Parcours Séminaire 3 - Les campagnes de demain



1 Départ Surgères Enlla
thématiques : Filière agro-alimentaire, offre de formation, pépinière indigo



2 Arrêt Courçon - Minoterie coopérative
thématiques : filière céréales, production locale et circuits courts



1 La Devise - Vandré - Tour de bourg
thématiques : production d'énergie, habiter la ruralité, projet cœur de bourg, offre artisanale et commerciale, offre en logement non permanent, recomposition administrative



3 Arrêt La Grève sur le Mignon - La Briqueterie
thématiques : éco-habitat, patrimoine, offre culturelle, habiter le marais, PNR du Marais Poitevin

4.1.2. Les "Rendez-vous du futur" (mars à octobre 2019)

Illustration 4 : Article de presse sur le rendez-vous du futur



Participez au prochain rendez-vous du futur « Demain l'emploi »



Photo Port Atlantique La Rochelle

Pour vous inscrire :
<https://www.scotarochelleaunis.fr/demain-les-emplois/>

Plus de précisions sur le SCoT :
<http://www.scotarochelleaunis.fr>
Page Facebook du SCoT : www.facebook.com/LaRochelleAunis/

Rendez-vous du futur Demain, l'emploi :
Date : le mardi 2 avril de 18 h à 20 h 30
Lieu : Atlantech, 8, rue Isabelle-Autissier, 17140 Lagord

Contact : Syndicat Mixte pour le SCoT La Rochelle-Aunis
scot.la-rochelle-aunis@aggllo-larochelle.fr
05 46 30 37 70

Depuis le printemps 2018, les élus de La Rochelle-Aunis travaillent à l'élaboration du futur Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) qui portera un projet à 15 - 20 ans pour ce grand territoire.

Ils vous proposent, autour de rendez-vous prospectifs, de venir échanger avec eux sur ce futur projet.

Vous êtes un acteur économique du territoire et vous souhaitez partager votre expérience ? Les évolutions de l'emploi vous questionnent ? Vous souhaitez vous impliquer pour votre territoire de demain ?
Inscrivez-vous au « Rendez-vous du futur » intitulé « Demain l'emploi » qui aura lieu le mardi 2 avril de 18 heures à 20 h 30 à Lagord.



La Rochelle Agglo Jeudi 28 mars 2019 500 OUEST

LES DEUX TOURS

Les ados
des la piscine, la plupart des jeunes (2 à 17 ans) ont participé au grand projet de la commune de La Rochelle-Aunis. Ils ont participé à la rédaction de la charte de cohérence territoriale.

La classe de robotique du lycée Vieilleux en finale nationale
Le lycée Vieilleux participe aux Trophées de robotique, organisés par le CNRS. Une équipe de la classe de robotique a été sélectionnée pour participer à la finale nationale.

Hortense a vidé son grenier pour la bonne cause
Vidage de grenier et don de meubles. Hortense a vidé son grenier et a donné les meubles à la commune.

Les hallucinations d'Oscar Mouchet
Oscar Mouchet expose ses œuvres à la bibliothèque de Lagord.

Le vide grenier de Chez Hortense a permis de collecter plus de 500 €
Le vide grenier de Chez Hortense a permis de collecter plus de 500 €, qui seront reversés à Emmaüs.

LALEU
Le premier Grand Bazar
Le premier Grand Bazar de Laleu s'est installé hier, pour la première fois, dans le parc du quartier de nouveau marché.

EN BREF

RECOSSION
Ay Dieux de la messe de Pâques, qui aura lieu le dimanche 28 avril à 10 heures à la paroisse de Saint-Étienne.

ÉTAT CIVIL
Mariage de M. et Mme. Nécrologie de M. et Mme.

La « ville-territoire »



Les rendez-vous participatifs : Au travers de quatre des Rendez-vous débats entre les acteurs socio-professionnels et les élus du territoire, il a été proposé d'échanger sur **une vision prospective partagée du grand territoire La Rochelle Aunis**. Ces temps prospectifs, principalement à destination des acteurs socio-professionnels du territoire étaient également ouverts tout public. Chaque rendez-vous a regroupé aux alentours des 80 personnes.

Ces quatre « Rendez-vous du futur », qui se sont tenus de mars à juin 2019, ont permis d'aborder les centralités, les emplois, les biens communs ainsi que l'accessibilité et la mobilité.

Illustration 5 : Illustration du rendez-vous du futur « Demain, les mobilités » du 7 juin 2019



Avant chaque « rendez-vous du futur, un questionnaire a été mis en ligne pour donner son avis et alimenter les débats. Les résultats de ces questionnaires ont été mis à disposition sur le site du syndicat mixte.

Illustration 6 : Extrait des questionnaires, source site du Syndicat Mixte La Rochelle Aunis



La Rochelle Aunis, demain

► Quel regard portez-vous sur l'état de ces types de centralités ?

Centre ville de la Rochelle: 😞 😟 😐 😊 😄

Centre villes intercommunales (Cognac, Saint-J)

Centre bourg complet (Cognac ou non, Agropolis d'Aunis...)

Vous pouvez retrouver l'ensemble de ces questionnaires et leurs résultats dans la rubrique documentation du site sous l'onglet « On vous a demandé votre avis », [ici](#)

Illustration 7 : Extraits des retours des questionnaires suite aux « Rendez-vous du futur » du 11 mars, 2 avril, 17 mai et 7 juin 2019

Schéma de référence territoriale

La Rochelle Aunis Syndicat mixte



**Les rendez-vous du futur
«Demain, les mobilités»**

Questionnaire | Présentation des résultats

► Quels sont les **modes de transports** que vous...

	La Rochelle	Autres communes aggro de la Rochelle	Aunis-Sud	Aunis-Atlantique
...utilisez le plus souvent ?	🚗 66% 🚶 43% 🚗 48% 🚗 31% 🚶 5%	🚗 96% 🚶 31% 🚗 21% 🚗 20% 🚶 6%	🚗 96% 🚶 38% 🚗 15% 🚶 11% 🚗 7%	🚗 97% 🚶 25% 🚗 16% 🚶 16% 🚗 1%
...aimeriez pouvoir utiliser plus facilement ?	🚗 46% 🚶 60% 🚶 24% 🚶 17% 🚗 15%	🚗 77% 🚶 62% 🚶 39% 🚗 18% 🚶 8%	🚗 67% 🚶 56% 🚶 41% 🚗 4% 🚶 4%	🚗 78% 🚶 51% 🚶 37% 🚗 19% 🚶 3%

| Votre mobilité |



Questionnaire | Présentation des résultats

Autres ressources à gérer en commun ?

Propositions émises par les internautes et retranscrites sous la forme d'un nuage de mots



| Les autres ressources |

Les rendez-vous du futur
«Demain, les emplois»

Rendez-vous du futur #2

QUESTIONNAIRE Emplois

ANALYSE DES RÉPONSES

► Selon vous, quels **changements majeurs** vont affecter votre travail dans les années à venir ? (Mettez une note de 0 à 10) :

Traitement des contributions « autres »	Occurrence
« Les difficultés pour les seniors à conserver un travail »	2
« La hausse du télétravail »	2
« L'hyper spécialisation des emplois »	1
« Des emplois de plus en plus précaires, moins de CDI, plus de temps partiels »	1
« Collaboratif »	1
« Le besoin de réduire les trajets »	1
« Les petites entreprises trop taxées et trop de délocalisation »	1
« Le transport »	1
« La mondialisation face à nos charges salariales »	1
« L'informatisation, l'augmentation des robots, l'abolition du travail humain »	1
« La mobilité professionnelle accrue »	1

Rendez-vous du futur #1

QUESTIONNAIRE Centralités

ANALYSE DES RÉPONSES

Repérage Urbain
Urbanisme Concertation Sociologie

► Quel regard portez-vous sur l'état de ces types de 5 centralités ?



Un document de synthèse... Le livre blanc

Réussir la ville - territoire
Le Livre blanc
de La Rochelle Aunis
Restitution des rendez-vous
du futur du printemps 2019

La synthèse des échanges autour de ces Rendez-vous du futur a pris la forme d'un Livre blanc qui a été présenté à l'ensemble des participants des Rendez-vous du futur lors d'une soirée de restitution début octobre 2019.

Ce document a servi de socle pour l'élaboration du projet de SCoT La Rochelle Aunis. Il a permis de proposer une vision prospective du territoire à l'échelle du SCoT et d'enrichir les documents clés du projet de SCoT: Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables et le Document d'Orientation et d'Objectifs.

Illustration 8 : Extrait de la Synthèse des Rendez-vous du futur (Le Livre Blanc de la Rochelle Aunis) du 10 octobre 2019



5 Un Livre blanc pour quoi faire ?

7 Comprendre ce qui nous ressemble : la ville-territoire et ses flux

13 Le SCoT dans tout ça / La ville-territoire dans le PADD

18 Proposition de travail n°1 : la station intermodale de services

16 Proposition de travail n°2 : l'espace de travail de demain

18 Rendez-vous du futur du 07 juin 2019 : demain nos mobilités

20 Rendez-vous du futur du 02 avril 2019 : demain nos emplois

23 Prendre appui sur ce qui nous unit : les centralités, lieux du commun

29 Le SCoT dans tout ça / Les centralités dans le PADD

30 Proposition de travail n°3 : l'habitat en cœur de village

32 Proposition de travail n°4 : le commerce de centre-bourg

36 Rendez-vous du futur du 11 mars 2019 : demain nos centralités

37 Se mobiliser sur ce qui nous exige : le territoire décarboné et ses nouveaux biens communs

43 Le SCoT dans tout ça / Le territoire décarboné dans le PADD

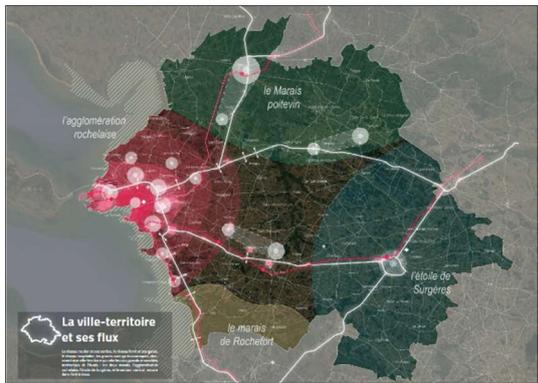
44 Proposition de travail n°5 : voies d'eau et voies douces

46 Proposition de travail n°6 : la ferme de demain

48 Rendez-vous du futur du 17 mai 2019 : demain nos biens communs

50 Perspectives

51 Utiles des signes utilisés



Proposition de travail n°1
La station intermodale et de services

En 2030...

- Créer pour les habitants de la Rochelle Aunis emplacements 3 ou 4 mètres de largeur dédiés pour travailler, se balader, se rencontrer, faire des courses, manger, etc. dans un espace public, hors des réseaux de routes, le parking des mobilités est conçu pour assurer les déplacements de modes, les stations d'attente et de service ont été aménagées, tout pour un espace de rencontre ouvert, un point de rencontre où chaque jour apporter son véhicule, acheter des produits locaux, les lieux de mobilité, les lieux de service, les lieux de rencontre sont conçus en ligne, à travers des lieux de mobilité, assurer d'être connecté sur le parking multimodal, quel que soit son mode de déplacement.

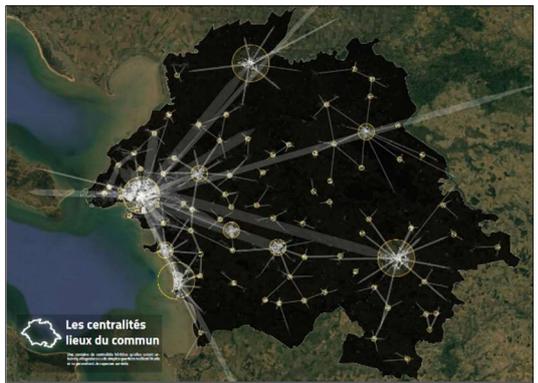
Principes

- Une connectivité sans faille entre différents modes et lignes de transport, du bus à la voiture, en passant par le train, le vélo, les mobilités ou le marche.
- Des lieux communs, partagés spatialement, une vaste place faite aux espaces publics.
- Des programmes et des organisations permettant de compléter les centralités existantes.
- Des formes souples et adaptables : des activités qui naissent dans les parkings pendant les heures creuses, des marchés dans les stations avec un confort, des modes...

Proposition de travail dans le cadre de l'élaboration du SCoT

- À l'issue des rencontres : la réalisation d'un plan de travail pour aller les actions à avancer sur le chemin de la station intermodale, en collaboration avec une agence d'urbanisme ou de développement.
- Dans un second temps, un Appel à Manifestation d'Intérêt sur les halles, en collaboration avec une agence d'urbanisme ou de développement.

14 Bilan de la ville-territoire - Le Livre Blanc de la Rochelle Aunis



Proposition de travail n°3
L'habitat en cœur de village

En 2030...

- Les lieux de village sont désormais de véritables lieux de vie intergénérationnels, favorisant la rencontre entre les enfants, les adultes et les seniors, qui se retrouvent de nouveau en milieu scolaire, dans les parcs, les jardins partagés, les lieux de sport pour enfants, les ateliers patrimoniaux, les clubs de seniors, les lieux de culture, à travers lesquels les liens se créent et se renforcent. Les espaces publics de village de demain se prêtent désormais à l'accueil des fêtes, des rencontres sportives, des rencontres inter-générationnelles, grâce à un mobilier adapté qui se prête aux villages entre eux.

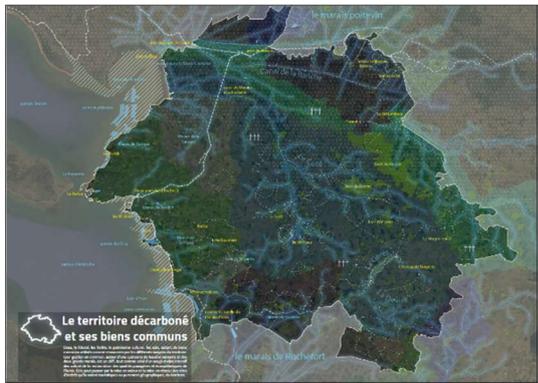
Principes

- Des lieux de village qui valorisent le potentiel de l'intergénérationnel pour les espaces publics (aires de jeux et de rencontres, équipements multi publics, espaces participatifs...), à l'issue des programmes d'habitat.
- Des lieux de village qui donnent accès directement à des espaces de nature (Marais Poitevin, Forêt, Marais, etc.) et offrent des espaces publics de village connectés à des cours d'eau structurés (Canal de Marais, Canal, Sèvre...).
- Des lieux de village qui s'intègrent dans des formes urbaines, architecturales, paysagères et patrimoniales, à l'issue d'un dialogue des citoyens.

Proposition de travail dans le cadre de l'élaboration du SCoT

- À l'issue des rencontres : une collaboration avec une Agence archi / paysage sur les espaces publics intergénérationnels dans les lieux de village.
- À l'avenir : un travail avec tous les acteurs de l'habitat et du logement pour un nouveau façonnage des formes urbaines de village vers des programmes mixtes et intergénérationnels.

16 Bilan de la ville-territoire - Le Livre Blanc de la Rochelle Aunis



Proposition de travail n°5
Voies d'eau et voies douces

En 2030...

- Il existe un réseau restauré de zones habitées, des lieux de valorisation de patrimoine agricole, le territoire propose différents produits au sein d'une centrale agricole durable, les lieux de rencontre sont conçus pour offrir un espace de découverte des atouts et paysages de l'économie des nouvelles zones agricoles, les lieux de rencontre sont conçus pour offrir un espace de découverte des atouts et paysages de l'économie des nouvelles zones agricoles, les lieux de rencontre sont conçus pour offrir un espace de découverte des atouts et paysages de l'économie des nouvelles zones agricoles.

Principes

- Un réseau de pistes et sentiers donnant à voir et à comprendre le grand territoire (eau).
- Des cours d'eau et une ripisylve restaurés grâce à un grand projet de réhabilitation écosystémique.
- Le remplacement de nombreux segments canalisés, le renforcement de berges, la restauration des passages sur les troncs des canaux et leur réintégration dans des contextes urbains de qualité.
- Un espace restauré avec ses relations vertes (forêts, bocaux, basses de laines) le long des grands axes de découverte.

Proposition de travail dans le cadre de l'élaboration du SCoT

- À l'issue des rencontres : un groupe de travail avec les acteurs touristiques, du loisir et de l'aménagement pour formuler un produit touristique durable en commun.
- À l'avenir : la patrimonialisation du territoire de l'eau, à travers ses ressources naturelles et culturelles.

18 Bilan de la ville-territoire - Le Livre Blanc de la Rochelle Aunis

4.2. Organisation de réunions publiques

4.2.1. Réunions publiques avec les acteurs du territoire

Un séminaire de travail a été organisé en juillet 2023 avec les acteurs du territoire qui avaient participé aux travaux sur le Livre Blanc La Rochelle Aunis afin de leur faire un retour sur la traduction qui a été faite dans le projet de SCoT des ambitions portées au travers du Livre Blanc.

4.2.2. Réunions publiques élus municipaux et communautaires

Quatre réunions à destinations de l'ensemble des élus du territoire, élus municipaux et communautaires, ont été organisées pour échanger sur le projet de SCoT prêt à être arrêté sur les mois d'octobre – novembre 2023 :

- Le mardi 10 octobre 2023 à 18h00 à Surgères,
- Le jeudi 12 octobre 2023 à 18h00 à Périgny,
- Le mardi 31 octobre 2023 à 18h00 à Marans,
- Le jeudi 2 novembre 2023 à 18h00 à Saint-Vivien.

Un peu plus de 100 personnes étaient présentes sur ces temps d'échanges.

Les échanges et débats au cours de ces réunions ont laissé apparaître un réel consensus autour des objectifs et ambitions portés par le projet. L'essentiel des interrogations ont porté sur la capacité de mise en œuvre des prescriptions déclinées et, en particulier, sur celles induisant un changement de modèle des formes urbaines à produire pour les secteurs résidentiels. L'enjeu de qualité de la production de logements, comme clef de réussite indispensable pour faire accepter ce changement de modèle, a été relevé systématiquement. Autour de ces réflexions, a également été soulevée à plusieurs reprises la question de la temporalité liée à la déclinaison des prescriptions du futur SCoT dans les documents de planification afin qu'elles produisent des effets. Il a été rappelé à cette occasion que le législateur, au travers de la loi de juillet 2023, visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et renforcer l'accompagnement des élus locaux, a doté les élus locaux de nouveaux outils permettant, dans l'attente de la mise à jour des documents d'urbanisme, de s'opposer à des projets qui ne répondraient pas aux objectifs de sobriété foncière attendus (droit de préemption urbain élargi, nouveau sursis à statuer,...).

Ces réunions ont également fait apparaître le souhait pour certains des élus présents d'aller plus loin dans la démarche commune engagée autour de l'élaboration de ce schéma de cohérence et de disposer de stratégies partagées, sur l'exemple de ce qui a été mis en place pour le projet alimentaire ou la stratégie foncière économique. Ont ainsi été évoqués la nécessité d'avoir une réflexion commune sur la prise en compte des effets du changement climatique au travers d'un plan climat – air – énergie territorial commun et éventuellement d'une stratégie de résilience, d'une coordination renforcée en matière de mobilité ou encore d'un renforcement des coopérations sur les démarches de revitalisations des centre-bourgs qui doivent s'articuler avec l'armature urbaine et la place des centralités dans le futur SCoT.

4.2.3. Réunions publiques tout public

Ce cycle a été suivi de trois réunions publiques tout public qui ont été fixées comme suit :

- Le vendredi 10 novembre 2023 à 18h00 à Longèves,
- Le jeudi 16 novembre 2023 à 18h00 à Chambon,
- Le vendredi 17 novembre 2023 à 18h00 à Châtelailon-Plage.

Ces réunions publiques ont fait l'objet d'une publicité dans le journal du Sud-Ouest en date du 4 novembre et du 9 novembre et l'information a été mise en première page du site du Syndicat mixte pour le SCoT La Rochelle Aunis et relayée sur les réseaux sociaux.

Illustration 9 : Extrait du Sud-Ouest du 4 novembre 2023

Samedi 4 novembre 2023 **SUD OUEST** LA ROCHELLE, AUNIS, RÉ **19**

LE BOIS-PLAGE-EN-RÉ

La Fête de la citrouille a fait le plein malgré une météo chagrine

D'aucuns auraient pu croire à une désertion du centre bourg pour la 20^e Fête de la citrouille tant les conditions météorologiques n'engagent pas à mettre un enfant, lui et un maître dehors. Et pourtant ce mardi 31 octobre n'a pas failli à la règle du succès sans cesse renouvelé année après année dans cette « grande messe » de la franchise régionale décalée.

Le Foyer du Bois avec ses organisateurs incontournables, le couple Deltailleu Alain et Annick et les nombreux bénévoles ont pas lâché sur les costumes et les animations tout au long de la journée pour que cette santonie citrouille endoable la commune de ses « bouts » entrecoupés de riers saramiques mémorables.

Fruité dans les mas de Highton, de la plage, de la place du marché, dans les échoppes toutes nouvelles converties en distributeurs de bonbons géants. Sur les traces de Charlie et la chocolaterie, les enfants et ceux qui le sont restés, tous avides de douces surprises ont pu se réchauffer d'un chocolat du commerce préparé par les Q salés, pâtisseries.



Le couple Deltailleu, organisateurs de la Fête de la citrouille au Bois-Plage

de toujours de cette journée de fête. Avant que plusieurs centaines d'effrayables créatures défilent vers la quinzième pour des dizaines de minutes à la Rocky Horror Picture Show à 15. Et finalement jubilaire !

Jocelyne Baglin

ÉCHOS

Le salon du livre a attiré de nombreux visiteurs

LA JARRIE La 18^e édition du salon du livre qui débute dimanche 29 octobre a réuni 550 visiteurs. Un succès selon les élus et la médiathèque chargés de l'organisation de cette manifestation culturelle. L'occasion de rencontrer des invités avec leurs œuvres abordant l'histoire du territoire, de chiner dans les bouquineries ou de participer aux animations.



Le Crossroad reçoit Max Angouan

ANGOULINS Max Angouan est un guitariste/batteur de hard rock français qui fait le bon entre AC/DC et Téléphone. Partageant l'affiche avec les plus grands tels que Status Quo, The Animals ou Rod Chappelle, Nono, Yann Poupaud, et guitariste hors pair se transforme en véritable showman. Il sera sur la scène ce jeudi 9 novembre, à 21h 30 au Crossroad.

LAGORD

La médiathèque s'offre une échappée à vélo

La Ville de Lagord s'est engagée dans un projet de maintien du lien social sur son territoire. Pour cela, la médiathèque propose un service de portage de documents à domicile. Ce service est né lors de la période Covid par un portage à domicile, la médiathèque avait alors fermé ses portes. Jean-Christophe Moreau, élu chargé de la culture a souhaité faire perdurer ce véritable service public et social : « C'est donc dans la continuité de la pandémie que nous avons voulu continuer le portage de documents aux Lagordais qui rencontrent des difficultés de mobilité ou d'accès à la culture ou les plaçant en situation d'isolement sociale, comme les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, en convalescence... »

Mais ce qui va changer dans ce service, c'est le portage à la force du moulin ou presque mentionne Jean-Christophe Moreau : « La médiathèque vient de faire l'acquisition d'un vélo type cargo à assistance électrique pour livrer les documents chez les Lagordais. L'engagement avoué de la municipalité est de réduire l'empreinte carbone des véhicules de l'ensemble de ses services. »

Un élément essentiel
En amont de l'équipement à deux roues, l'agent de médiathèque, Vincent Babiniau avait donné son accord pour être le référent du service. L'élu relate : « Nous verrons ensuite l'évolution de ce service, selon la demande, le portage pourrait se faire par des personnes volontaires. »

Quelles sont les conditions d'inscription ? L'usager contacte la médiathèque qui va lui proposer une première rencontre téléphonique destinée à identifier ses besoins. Ensuite, lors du portage, l'agent de médiathèque pourra partager avec la personne sur d'éventuelles propositions selon ses goûts, ses envies... des passages qui peuvent créer du lien social. »

Le service proposé est gratuit pour les personnes inscrites à la force du moulin ou presque mentionne Jean-Christophe Moreau : « La médiathèque sera planifiée. Les bénéficiaires pourront emprunter 30 livres, 10 magazines, 5 DVD et 5 livres audio pour une durée de cinq semaines maximum. »

Jean-Pierre Ouard

Pour plus de contacts à la médiathèque au 05 46 38 3860. Mail: accueil@mediatheque.lagord.fr

COMMUNES EXPRESS

COURDUN

Concours de balais. Samedi 4 novembre à partir de 19h, à la salle polyvalente, l'Union club du Sud d'Alsace organise un concours de balais. Entrée : 5 euros. Petit restauration.

VILLEDOUX

Concours de palets sur plomb. Samedi 4 novembre à partir de 13h30, à la salle des fêtes, le Foyer Rural organise un concours de palets sur plomb en deux équipes féminines ouvert à tous (22 équipes max). Tarif : 6 euros/personne. Réservations au : 05 89 74 4 3 20 ou au 05 46 68 57 54 ou par mail : foyeru@720@gmail.com

MARANS

Annulation. Le rassemblement mensuel de véhicules de collection est

de véhicules de plus de 30 ans programmé pour dimanche 5 novembre prochain est annulé pour raisons météorologiques.

SAINTE-SOULLE

Théâtre. La troupe Uridio 5 salue l'anniversaire de l'Embaquement (pas) immédiat à la Maison des associations jusqu'au 12 novembre. Les spectacles samedi à 20h30, le dimanche à 14h45. Ouverture des portes 15 minutes avant. Tarif : adultes à partir de 7 ans : 7 €, enfants de 3 à 6 ans : 4 € (gratuit jusqu'à 2 ans). Possibilité de réservation au 05 15 30 04 52.

LANDRAIS

Cérémonie du 11 novembre. La commémoration de l'Armistice du 11 novembre se déroulera le 11 novembre à 11h au monument aux morts. Un défilé d'honneur sera suivi à la salle des associations à l'issue de la cérémonie.

Des terrains inondés

SAINTE-GENEVIÈVE-AUNIS Autrefois le vent n'a pas fait de gens d'égout, la forte pluviosité de ces derniers jours a créé des situations de saturation au niveau des réseaux, entraînant des inondations, comme il n'en a pas eu dans le lieu-dit La Boule à la commune.



Vincent Babiniau, agent de médiathèque, Jean-Christophe Moreau élu et Audrey Laborde, la directrice.

Quel projet pour La Rochelle-Aunis à l'horizon 2040 ? Venez échanger sur le futur SCoT

Les élus du Syndicat mixte ont le plaisir de vous convier à venir échanger sur le projet de Schéma de cohérence territoriale, SCoT La Rochelle-Aunis autour de trois dates :

- Vendredi 10 novembre à 18 h à Longèves ;
- Jeudi 16 novembre à 18 h à Chambon ;
- Vendredi 17 novembre 18 h à Châtellillon-Plage.

Venir échanger et débattre sur le projet porté par le SCoT commun La Rochelle-Aunis c'est participer à la définition d'une vision commune et partagée pour le territoire à l'horizon 2040, d'un cap pour l'avenir de ses 245 000 habitants et de ses 72 communes.

Pour participer, inscrivez-vous via le site Internet du Syndicat mixte pour le SCoT La Rochelle-Aunis : <https://scotlarochelleaunis.fr>



Page | 24 sur 42

Syndicat mixte pour le SCoT La Rochelle Aunis | 6 rue Saint-Michel - CS 41287 -

17086 La Rochelle Cedex 02 | 05 46 30 37 70

Illustration 10 : Extrait du Sud-Ouest du 9 novembre 2023

Jeu 9 novembre 2023 **SUD OUEST**

LA ROCHELLE, AUNIS, RÉ **19**

LA ROCHELLE

Les Escales documentaires cultivent leur différence

Des films rares et politiques, une participation libre, des invités rémunérés... Le festival des Escales documentaires est unique en son genre. À ne pas manquer jusqu'au 12 novembre

À gauche : Ludo Billaud-Roy
à droite : Ludo Billaud-Roy

Des films très engagés

« Quatre de sens », « besoin d'engagement », « percevoir consciences, opinions et préjugés pour ouvrir au dialogue et au débat ». Nul doute en lisant Pedro de son président Didier Roinet, on a bien affaire à un festival militant, politique. Depuis vingt ans, on voit des films rares ou insolites, courts ou longs, locaux ou internationaux qui interrogent le monde, et plus de ce qui ne va pas. Cette année, au total, la 20^e édition proposera près de 80 films, dont 30 en compétition internationale en provenance de Taiwan, du Nigeria, du Qatar et aussi de France. Parmi eux : « Coconut Head Generation » d'Alain Kassanda, sur des étudiants de l'université d'Ife dans au Nigeria qui ont monté un club-chef, le transformant en véritable agraire politique (samedi 11 novembre, à 11 heures, au Caré Amélie) ou « Homeless in love » de Talha Clozel et Ariane Mohsen-Sadadi qui déconstruit les questions de féminité, de parentalité et de violence domestique à travers trois héroïnes du quotidien : Alyssa, Michelle et Izzat (jeudi 9 novembre, à 3 heures, au Dragon).



« Une jeunesse allemande », de Jean-Gabriel Périot, est projeté ce jeudi 9 novembre à la Maison de l'Étudiant.

Deux invités multinationaux

Il est dit, on n'est pas au festival de Cannes. Mais ce sont des grands noms du film documentaire qui posent un pied chaque année aux Escales. Pour la 20^e, Jean-Gabriel Périot et Julie Bertucelli ont accepté l'invitation des organisateurs. Rémunéré par le César du meilleur film documentaire en

2021 pour « Retour à Retz », le premier participera à une master class jeudi 9 novembre, après la projection de son film « Une jeune femme allemande » (5 heures à la Maison de l'Étudiant). À noter que, chaque soir, une sélection de ses courts-métrages est projetée sur la Tour de la Chaîne. La réalisatrice Julie Bertucelli, récompensée en 2002 par le Grand Prix de la critique à Cannes pour « Depuis qu'Otar est parti » sera la deuxième invitée des trois derniers jours. On y verra notamment, en sa présence, « La Cour de Sabel » (vendredi 10 novembre, à 21 heures, au Dragon), « Bienvenue au Grand maga-

Le dernier festival gratuit

Ses organisateurs préfèrent parler d'entrée libre et participative que de gratuité (ce n'était pas le cas au tout début du festival). On donne un peu ou rien. Clairement, ça donne donc la possibilité à n'importe qui d'aller au cinéma sans déboursier un euro. C'est assez rare pour le faire remarquer de

nos jours. Avec un budget de 100 000 euros, la manifestation ne compte pas sur la générosité des spectateurs, très fluctuante. Mais sur les soutiens des institutions à hauteur de 50 %, l'inscription et sur le catalogue du programme vendu 3 euros. Enfin, autre particularité à souligner : depuis l'année dernière, le festival a décidé de rémunérer les auteurs qui viennent présenter leurs films. Un geste symbolique mais mar-

Les Escales documentaires, au Caré Amélie, au Dragon... à La Rochelle. Tout sur www.escalesdocumentaires.org.

ÉTAT CIVIL

DU 1^{er} AU 31 OCTOBRE 2023

Naissances :
Bontie Charpentier, Aïx Taylor, Flora Charpentier, Sacha Fontaine, Tim Gratias, Gulian A.P.R., Daphné Sur, Mia Laitte Ribot, Amélie Pironne, Charles Carter, Inès Delaunay, Khadija Matrouh El Jiridi, Zohé Medec, Kill o Nauveau, Gabin Perdon, Emile Dupont Lacomme, Théo Lamornerio Vians, Charles Lestou (Luis Lestou), Aïya Billon, Agathe Hérisson, Raphaël Hérisson, Ludo Desjardins, Salma Louka, Jade Rivard, Ayden Dupuis, Amélie Gazon, Juliette Bourdin Potrowitz, Noto Gabot, Math Robin, Malou Robin Liss, Math Roché Giamila, Camilla Bisson, Eran Gomes, Raphaël Gulon Rousseau, Martin Morin, Océane Riccardi, Ninon Allard, Camille André, Léna Disporzi, Jean-Alcassano François-Emile, Louys Rivolt, Martin Birt, Oscar Galtrich, Alban Frenco, Thalya Nolas Lantini, Milo Brovelli, Clément, Charles Vézou, Abigail Piant, Cécile Turquetti, Estelle Gaudel, Rousseau, Mathieu Gaudel, Thalyon, Élodie Egloff, Chloé Micaux, Inaya Moutawakil, Jada Constantin, Lise Fernet, Capucine Rogado, Noam Dumay, Sacha Moulin, Juliette Ridoit, Louisa Rubik, Youna Billargou, Théo Dime Tamigi, Clémence Dupé, Maya Lettes Broteau, Alba Lavolette, Théo Rippon Jan, Hélène Baourouq, Louane De Araujo, Ezra Soto Chapreau, Aaron Lamagne, Gus Elodie Waguil, Rosanna Lamo, Arthur Layet, Alba Montauban, Milla Pionna Delalande, Arthur Frouil, Sothea Rietoc Viorandine, Arthur Waguil, Billie Bugler Bothead, Amélie Gallard, Noé Lacroix, Inaya Tome Dos Santos, Adam Van Dolere, Zaynab Amokhel, Romane Compin, Tom Gugot Sabardine, Emmy Gullibout, Alice Hamble, Léandre Timor, Martin Castaing, Abigail Rogner, Rosa Kadi, Valérian Moutawakil, Valentin Rich.

Mariages :
Mathieu Aunou - Charbonnier et Mollie Billaud - Elmadh Agchiche et Axelle Couzi.

EN BREF

FORUM SENIORS
Mardi 14 novembre, de 10 à 18 heures, à la salle de l'Oratoire (rue Albert P) à La Rochelle, la Maison Associative de la Santé organise un forum « Je suis acteur de ma santé » à destination des seniors. Entrée libre.

Quel projet pour La Rochelle-Aunis à l'horizon 2040 ? Venez échanger sur le futur SCoT

Les élus du Syndicat mixte ont le plaisir de vous convier à venir échanger sur le projet de Schéma de cohérence territoriale, SCoT La Rochelle-Aunis autour de trois dates :

- **Vendredi 10 novembre à 18 h à Longèves RÉUNION ANNULÉE**
- **Jeu 16 novembre à 18 h à Chambon ;**
- **Vendredi 17 novembre 18 h à Châtaillon-Plage.**

Venir échanger et débattre sur le projet porté par le SCoT commun La Rochelle-Aunis c'est participer à la définition d'une vision commune et partagée pour le territoire à l'horizon 2040, d'un cap pour l'avenir de ses 245 000 habitants et de ses 72 communes.

Pour participer, inscrivez-vous via le site Internet du Syndicat mixte pour le SCoT La Rochelle-Aunis : <https://scotlarochelleaunis.fr>



Illustration 11 : Extrait du site internet du Syndicat Mixte pour le SCoT La Rochelle Aunis annonçant les dates de trois réunions publiques d'échanges tout public

Être acteur du projet

Des temps d'échanges avant d'arrêter le projet

Avant d'arrêter le projet et de passer à la phase de consultation « institutionnelle », avis des personnes publiques associées et consultées et phase d'enquête publique autour du printemps 2024, les élus du syndicat ont le plaisir de vous convier à venir échanger et débattre du projet porté par le Schéma de cohérence territoriale, SCoT, La Rochelle Aunis autour de trois dates :

- > **vendredi 10 novembre** à 18h à Longèves
- > **jeudi 16 novembre** à 18h à Chambon
- > **vendredi 17 novembre** 18h à Châtelailon-Plage

Pour participer à l'une de ces réunions, [inscrivez-vous ici](#)

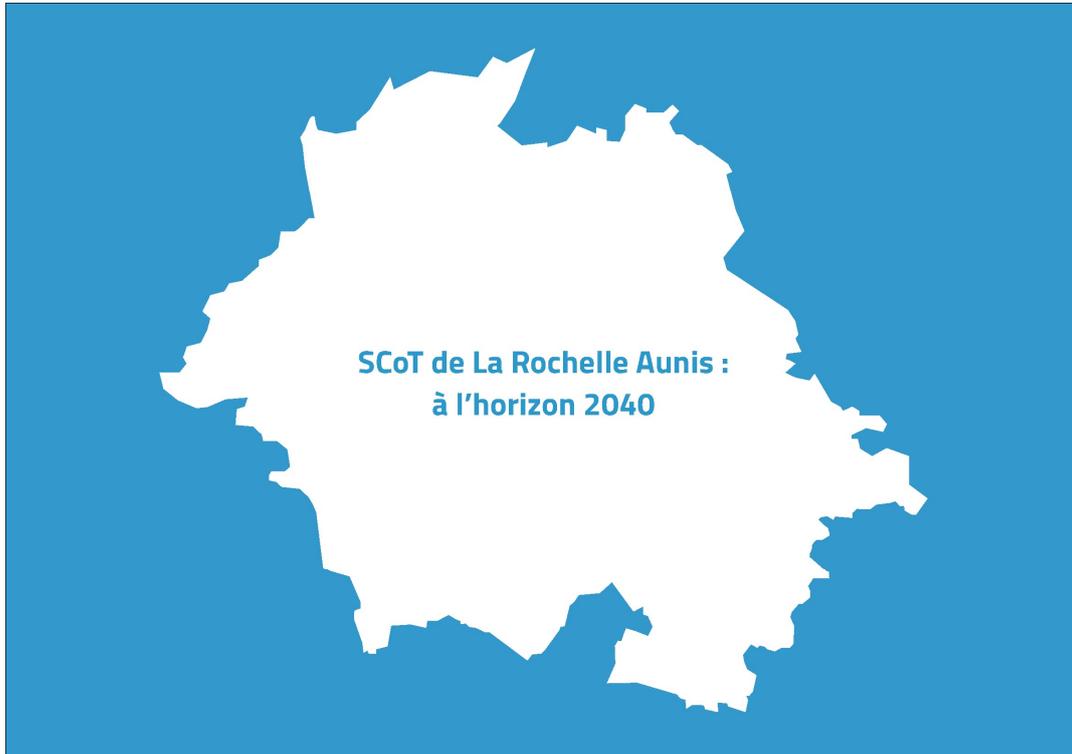
Ces réunions publiques, malgré des annonces dans la presse locale, sur les sites et réseaux sociaux du syndicat et de ses membres, ont attiré peu de monde. Ainsi, considérant le nombre d'inscrits très faible, la réunion prévue le 10 novembre à Longèves (3 inscrits) a été annulée. Les deux autres réunions ont été maintenues, bien que le nombre d'inscrits soit resté très faible (12 personnes à Chambon et 11 à Châtelailon-Plage).

Les échanges ont cependant été riches et ont permis d'aborder de nombreux sujets, plus ou moins en lien avec le schéma de cohérence territoriale. Globalement, les enjeux liés au logement et à la mobilité ont été porteurs des échanges les plus importants. Sur le logement, ce n'est pas tant les questions de formes urbaines et de densités qui ont émergées, que celle de la qualité de la production, tant d'ailleurs des logements que des espaces publics. Sur la mobilité, les difficultés liées aux déplacements domicile – travail, en particulier vers les grandes zones d'emplois de notre territoire, ville centre et sa première couronne, sont une préoccupation qui apparaît comme majeure.

4.3. Réalisation d'expositions temporaires

Afin de mieux comprendre les grandes lignes du projet de SCoT, une exposition dématérialisée a été réalisée et intégrée au site du Syndicat mixte pour la SCoT La Rochelle Aunis.

Illustration 12 : Exposition dématérialisée du projet de SCoT - SCoT de La Rochelle Aunis : à l'horizon 2040



La Rochelle-Aunis 2040
SCoT La Rochelle Aunis

Un « schéma de cohérence territoriale » à l'échelle de notre bassin de vie pour anticiper l'avenir commun et bien vivre demain en Aunis

Le SCoT c'est notre avenir, c'est notre territoire, saisissons-nous en !

Pourquoi le SCoT de La Rochelle-Aunis ?

- Parce que La Rochelle Agglomération, la communauté de communes d'Aunis Atlantique et la communauté de communes d'Aunis Sud ont des destins liés
- Parce que les défis écologiques qui s'en viennent doivent être relevés en commun : le recul du trait de côte, le stress hydrique, des aléas plus fréquents et plus violents, la nécessité de s'adapter au réchauffement climatique... faire face ensemble !
- Parce que le territoire va poursuivre une certaine croissance démographique et qu'elle doit être l'occasion d'un meilleur équilibre territorial entre les lieux de vie et les lieux de travail, condition d'un territoire résilient

Le SCoT de La Rochelle Aunis, concrètement c'est quoi ?

- D'abord un projet de territoire commun, une vision commune, un langage commun sur l'avenir, qu'on soit « de la ville » ou « de la campagne », tous pris dans la transition écologique
- Ensuite des principes et des règles d'urbanisme et d'aménagement que toutes les communes s'engagent à respecter, puisqu'elles les ont définis ensemble
- Enfin, des objectifs concrets, situés, planifiés, pour accueillir, équiper, desservir, protéger, bifurquer... et préparer l'avenir !

Pour mieux regarder loin devant, ne pas oublier de regarder d'abord d'où l'on vient !

S'inscrire dans une histoire longue

Il y a **2000 ans**, l'Aunis n'est qu'à moitié sortie des eaux. La terre future de La Rochelle est un cap, Marans est une île, la mer s'avance pratiquement jusqu'à St-Crépin.

Il y a **1000 ans**, l'Aunis se sépare de la Saintonge, le retrait des eaux par régression marine permet une lente poldérisation générale, La Rochelle, fondée au 12^{ème} siècle, supprime Châtelailon et devient d'emblée un grand port convoité entre Angleterre et France.

Il y a **500 ans**, la doctrine de Calvin entre dans La Rochelle, ce qui contribuera beaucoup à en faire le cœur d'une diaspora mondiale de marins, de négociants, d'armateurs, d'explorateurs, tournés vers la Hanse, les Amériques, les Indes... mais pour sa part l'Aunis regarde d'abord vers l'intérieur.

Il y a **100 ans**, l'Aunis bascule de la vigne au lait, phylloxéra oblige, et se perpétue ainsi comme terre d'exportation agricole qu'elle a toujours été et est encore avec les céréales.

Aujourd'hui, La Rochelle Aunis est le fragment d'un système de villes moyennes qui, de La Roche-sur-Yon et Niort jusqu'à Saintes et Royan, constitue l'alternative métropolitaine entre Nantes, Bordeaux et leurs grands estuaires.

Demain : un territoire décarboné, un territoire qui préserve et gère durablement ses ressources, un territoire plus autonome au plan énergétique et alimentaire.

La Rochelle-Aunis : un finistère ouvert sur le monde, entre deux marais, au littoral mouvant et à l'arrière-pays très agricole et qui veut le rester



Qui sommes-nous aujourd'hui, que voulons-nous être demain ?

La Rochelle Aunis est une « ville-territoire »

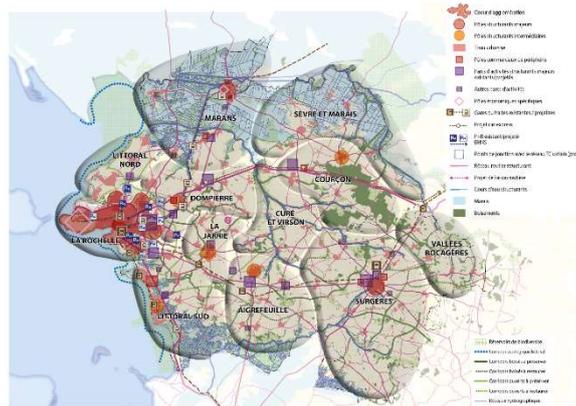
- **245 000 habitants sur 1 230 km²** : l'équivalent de la population de la ville de Lille sur la superficie de l'arrondissement de St-Jean-d'Angély.
- **Plus de 85 % des actifs sortent de leur commune de résidence pour aller travailler**, à l'échelle du vaste bassin d'emploi des 71 communes et au-delà.
- Un impératif de coordination, en lieu et place des jeux de concurrence et des rivalités urbain/rural

La Rochelle-Aunis, c'est treize grands « quartiers » multi-communaux, chacun avec sa vocation, son homogénéité, son ambiance, ses enjeux

- Des quartiers polarisés par un centre urbain : La Rochelle, Surgères, Marans
- Des quartiers tournés vers le littoral : Littoral Sud, Littoral Nord
- Des quartiers d'interface ville-campagne : Dompierre, La Jarrie, Aigrefeuille
- Des quartiers agricoles, forestiers, de marais : Curé et Virson, Courçon, Sèvres et Marais, Vallées bocagères

L'objectif : demeurer un ensemble harmonieux de villes et de campagnes et ne pas laisser advenir une nappe périurbaine continue et sans qualité !

- Accueillir probablement **50 000 nouveaux habitants** d'ici 2040
- Construire **35 000 à 40 000 logements**
- Mais **diminuer par deux la consommation foncière** à chaque prochaine décennie



La Rochelle-Aunis 2040 SCoT La Rochelle Aunis

Le SCoT en un coup d'œil

Un projet stratégique en trois grands chapitres

Ce qui nous rassemble : organiser la ville-territoire et ses flux

> Se déplacer mieux, pas nécessairement plus, grâce à des solutions de mobilité et d'accessibilité durables, multimodales, sobres et solidaires.

Ce qui nous unit : promouvoir nos centralités, lieux du commun

> Stopper le « un peu de tout partout », renforcer et promouvoir les centralités héritées, hiérarchiser et contenir les nouvelles polarités d'emploi, de commerce et de service.

Ce qui nous mobilise : inventer le territoire décarboné et ses nouveaux biens communs

> Remettre la valeur écologique du territoire vivant au cœur de tous les projets et de toutes les logiques d'aménagement pour un développement plus ZEN (zéro émission nette) et plus ZAN (zéro artificialisation nette).

Un document réglementaire en douze orientations et 101 prescriptions qui encadrent les trois plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUI)

La Rochelle-Aunis 2040 SCoT La Rochelle Aunis

Ce qui nous rassemble : organiser la ville-territoire et ses flux

Dans la ville-territoire, la mobilité quotidienne amène à combiner l'agglomération de La Rochelle et ses quartiers, Surgères, Marans, l'Aunis des villages, et au-delà Rochefort, Niort, ou Poitiers, voire des horizons plus lointains encore. Dans la ville-territoire, les circulations de proximité, douces et actives (à pied, en deux-roues, ...) doivent s'articuler à d'autres, plus amples, en TC ou en voiture, aux flux régionaux intercity, et même à la grande vitesse et à la grande portée.

(PADD, p.9)

La Rochelle-Aunis 2040 SCoT La Rochelle Aunis

Ce qui nous unit : promouvoir nos centralités, lieux du commun

Le SCoT de La Rochelle Aunis ne confond pas centralités et polarités. Les centralités sont des produits historiques qui ont accumulé leur patrimoine sur un temps très long. Elles ont une valeur culturelle, identitaire, citoyenne irremplaçable. Chaque génération a le devoir de les transmettre « en bon état de centralité » à la génération suivante, et de les enrichir. Les polarités sont des entités fonctionnelles dont la localisation est déterminée par les flux : pôles d'emploi, pôles de service, pôles commerciaux, pôles d'équipements, pôles d'innovation. Le défi pour la ville-territoire est de promouvoir à la fois ses centralités et ses polarités, sans que les secondes tuent les premières. (PADD, p.23)

La Rochelle-Aunis 2040 SCoT La Rochelle Aunis

Ce qui nous mobilise : inventer le territoire décarboné et ses nouveaux biens communs

A l'horizon 2040 et au-delà, le SCoT de La Rochelle Aunis sait devoir anticiper un certain nombre de chocs environnementaux et donc sociaux. Il y aura, il y a déjà, des événements climatiques extrêmes, des crises, des alertes, et leurs impacts socio-économiques cruels. Aucun document de planification ne peut faire la promesse d'y échapper. La meilleure façon de les surmonter, c'est de les anticiper, d'être proactif dans l'adaptation, plutôt que réactif dans la réparation. Et surtout d'être solidaire face à l'avenir. C'est la raison d'être du SCoT. (PADD, p.32)

- Atteindre la neutralité carbone à l'échelle de la ville-territoire
- Composer avec la ressource en eau, porteuse de richesses mais aussi de vulnérabilités
- Un patrimoine paysager fédérateur, porteur d'une identité commune forte
- Soutenir un projet écologique au service du territoire et de ses habitants
- Soutenir des projets agricoles et agroécologiques durables
- Promouvoir une urbanisation résiliente qui se prémunit des risques et des nuisances
- Préserver les ressources primaires, les sols et les sous-sols

La Rochelle-Aunis 2040 **SCoT La Rochelle Aunis**

Et maintenant ?

Le suivi réglementaire : compatibilité et articulation SCoT-PLUI

La première fonction d'un SCoT est réglementaire : il encadre les documents locaux d'urbanisme. Les trois PLUI du territoire auront six ans et six mois pour se mettre en compatibilité avec le SCoT opposable (soit jusqu'en février 2028). L'ensemble de ces documents de planification vont continuer à vivre en interaction : la planification ne fige pas le territoire, elle l'oriente et le règle dans ses transformations.

La mise en œuvre : porter la dynamique de projets

Au-delà de sa dimension réglementaire, la mise en œuvre du SCoT implique d'accompagner les communes et les communautés, ainsi que l'ensemble des acteurs du territoire, dans la réalisation des orientations et objectifs adoptés en commun. L'établissement public qui porte le SCoT est un lieu d'échanges et de dialogues pour mettre en œuvre collectivement ces orientations et objectifs. Il doit être le laboratoire des nouvelles politiques publiques qu'appelle le territoire et son projet global, lequel doit continuer à vivre et à s'inventer.

Par ailleurs des "4 pages", le "SCoT format poche" ont été édités tout au long de la procédure d'élaboration pour donner à voir et à comprendre les travaux liés à cette élaboration. Ils ont été mis en ligne sur le site du syndicat.

Illustration 13 - Exemples de 4 pages

Réussir la ville - territoire à l'horizon 2040

SCoT La Rochelle Aunis

La Rochelle Aunis : un territoire et un projet en commun

Le projet de territoire de La Rochelle Aunis s'engage sur trois perspectives majeures

- **Réussir la « ville-territoire »** au sein de La Rochelle en positionnant son fonctionnement à l'échelle de toute l'Aunis : à commencer par ses flux internes, entrants et ce transit, et en structurant un territoire harmonieux et résilient.
- **Faire des centralités** héritées les unes de toutes les stratégies d'urbanisme et de développement, pour sortir des logiques de l'urbanisation extensive et renforcer la cohésion sociale et territoriale.
- **Viser la neutralité carbone** à l'échelle de tout le territoire et promouvoir de nouveaux biens et services communs, à partir de ses ressources précieuses que sont les sols, les océans, la biodiversité, les paysages.

Ce sont les trois axes du **Projet d'aménagement et de Développement Durables (PADD II)** du Schéma de Cohésion Territoriale (SCoT) en cours d'élaboration.

Le Projet de territoire au service du SCoT

Notre SCoT est un projet-cadre pour les Plans Locaux d'Urbanisme inter-communaux (PLUI) des trois communautés de La Rochelle, Aunis Atlantique, Aunis Sud). En 2021, il s'agit de produire le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), qui traduit les objectifs du **Projet d'aménagement et de Développement Durables (PADD)** adopté en 2019 en engagements opérationnels, auxquels devront s'adapter les PLUI lors de leur prochaine révision.

Notre SCoT est un processus pour mobiliser les acteurs du territoire, bien au-delà du seul motif réglementaire d'élaboration d'un document d'urbanisme. Il s'agit d'ouvrir ou poursuivre les chantiers nécessaires pour l'avenir, d'anticiper les besoins collectifs, et faire émerger de nouveaux modèles de développement dans un monde en transition.

Notre SCoT est un levier du projet de territoire, mais pas le seul. Le Pôle métropolitain Centre-Atlantique, le Comité de bassin Sèbres et Atlantique du Syndicat mixte Inter-métropole Nouvelle-Aquitaine - Nouvelle-Aquitaine-Midi-Pyrénées, le Parc National Régional du Marais poitevin, sont d'autres espaces de collaboration et de projet, entre collectivités pour l'ensemble de l'Aunis.

➤ **Objectif : passer du PADD au DOO** sans continuer les sujets difficiles et en relayant les défis des mutations à venir : les sont l'objet du présent document et du travail qui précède pour les prochains mois.

➤ **Objectif : déterminer les sujets sur** la ville-territoire de La Rochelle Aunis avec d'autres acteurs et collectifs, pour en faire le référentiel commun des politiques publiques territoriales.

➤ **Objectif : partager le projet de la** ville-territoire de La Rochelle Aunis avec d'autres acteurs et collectifs, pour en faire le référentiel commun des politiques publiques territoriales.

Réussir la ville - territoire à l'horizon 2040

SCoT La Rochelle Aunis

Le SCoT en format « poche »

Ce qui nous rassemble : organiser la ville-territoire et ses flux

Pourquoi parler de La Rochelle Aunis comme d'une « ville-territoire » ?

« La ville-territoire, ce n'est pas une agglomération dense et sa périphérie diffuse. Ce n'est pas du tout ce que nous avons aujourd'hui. L'urbanisation généralisée des communes à son tour de croissance. Ce n'est pas ce que nous avons aujourd'hui. Un mélange insatisfaisant de ce qui n'est pas encore vraiment de la ville et déjà plus tellement de la campagne. La ville-territoire, c'est une ambition et une projection : donner une forme et un fonctionnement durables à l'échelle de plus de 230 000 habitants (254 000 annoncés dans les PLUI) combinant au quotidien l'agglomération de La Rochelle, Surgères ou Marais, l'Aunis des villages, à proximité avec Atlantique, le Marais du Poitou, l'océan, les communes hors métropoles pour certains, voire ouverture sur le monde, etc. La ville-territoire, c'est lorsque tout le territoire fonctionne comme une ville, mais une ville d'une nature nouvelle, à partir des défis nouveaux à ceux qui habitent. Il traversent la fréquentation. Désigner La Rochelle Aunis comme une ville-territoire, c'est donner un destin commun aux villes, quartiers, bourgs et villages qui la composent et qui s'articulent par les grands axes de circulation, lesquels sont comme les ombres de cette nouvelle urbanité. » (Livre Blanc de La Rochelle Aunis, p.10)

Affirmer notre positionnement régional

- **Acquis :** l'existence du Pôle métropolitain Centre Atlantique (3 communautés, plus de 500 000 habitants), unissant La Rochelle et l'Aunis avec Niort, Fontenay-le-Comte et Rochefort, comme 3^{ème} polarité majeure (en réseau et 3^{ème} port de la façade atlantique, entre Bordeaux et Nantes-St Nazaire).
- **A creuser :** les missions concrètes possibles du Pôle métropolitain, qui pour l'instant n'est adossé à aucune structure, à partir de la Charte de 2019, à Rochefort.
- **A débattre et arbitrer :** l'initiative que pourrait porter le Syndicat mixte du SCoT de La Rochelle Aunis au sein du Pôle métropolitain pour renforcer les fonctionnalités de ce bassin de vie à grande échelle.

Déterminer notre structuration interne résiliente

➤ **Acquis :** une lecture en quatre ou cinq grandes « plaques » et en réseau maillé de centralités multiples, proposée par le Livre Blanc issu des « Rendez-vous du futur » du printemps 2019.

➤ **A creuser :** les vocations dédiées à chacune de ces plaques et leur structuration interne en s'adossant aux visions des PLUI et du projet de PADD de décembre 2019, mais sans s'interdire de les inviter à évoluer, compte tenu des effets du changement climatique et des changements sociétaux.

➤ **A débattre et arbitrer :** l'anticipation des choix contraignants (zone littorale exposée au recul du trait de côte, espaces naturels et agricoles à sanctuariser...) et des mutations (devenir de certaines zones commerciales ? futurs grands équipements ?) que vont faire bouger la structuration et l'organisation des « quartiers » de la ville-territoire.

Améliorer nos accessibilités interne et externe

➤ **Acquis :** l'affirmation du « Mieux accéder et se déplacer » plutôt que du « Toujours plus de mobilité » et la volonté de sortir de l'empire de l'automobile automobile pour une mobilité durable multimodale. Le choix d'une accessibilité en faveur d'une ville-territoire compacte, pas d'une ville-territoire étalée.

➤ **A creuser :** l'articulation convergente entre le travail du Comité de bassin de mobilité de développement de l'offre de transports en commun, et celui du syndicat mixte du SCoT de planification urbaine.

➤ **A débattre et arbitrer :** les schémas structurants (schéma routier, schéma des gares et haltes TER, schéma cyclable...) et leur cohérence avec les principes de l'urbanisation de la ville-territoire.

Soutenir notre développement économique

➤ **Acquis :** l'accueil et l'aménagement de nouveaux espaces économiques qui s'intègrent mieux dans le cadre de vie et de services, l'aide aux acteurs du territoire pour valoriser tous leurs atouts de développement, de production de valeur ajoutée et d'innovation.

➤ **A creuser :** l'appréciation des besoins réels en espaces économiques nouveaux, dans une logique de sobriété foncière, et l'affirmation des centralités urbaines et des secteurs de gares comme véritables pôles de vie économique.

➤ **A débattre et arbitrer :** la localisation, voire la réorganisation, des espaces d'accueil pour les activités, avec priorité aux espaces mutables et éphémères.

Maitriser notre attractivité résidentielle et touristique

➤ **Acquis :** continuer à accueillir raisonnablement sur le territoire de La Rochelle Aunis, mais peser en faveur d'un rééquilibrage des offres, préférentiellement vers les centralités et pour toutes les couches de la population, présente ou à venir.

➤ **A creuser :** la cohérence globale des Programmes Locaux de l'Habitat (PLH) des trois communautés, et ce que serait une politique commune en faveur des trajectoires résidentielles à l'échelle de toute la ville-territoire (idem pour l'offre résidentielle touristique).

➤ **A débattre et arbitrer :** le territoire doit-il se fixer un taux maîtrisé de croissance démographique globale (et détaillée par « plaques ») afin de ne pas laisser la ville-territoire se faire déborder par son attractivité ? ou ne doit-il pas répondre à la question « comment accueillir-t-il ? » plutôt que « combien ? ». L'axe de la RVI 1 doit-il structurer l'offre résidentielle ?

Réussir la ville - territoire à l'horizon 2040 SCoT La Rochelle Aunis

Repères pour le projet de territoire

Se donner les moyens de la sobriété foncière

> Attention le compteur tourne

La loi Climat et Résilience va être précisée et aménagée (le Parlement y travaille). La Région Nouvelle-Aquitaine va faire connaître la territorialisation du ZAN qu'elle propose, c'est-à-dire la modulation des objectifs selon les contextes de territoires. Les projets lancés... sont lancés, et on ne peut pas toujours faire marche arrière. Cela dit, le compteur tourne, et l'enjeu de fond demeure.

> L'urbanisme de calcullette ne va pas suffire, il va falloir changer de modèles

Le plus difficile ne sera pas de rendre un SCoT « ZAN-compatible ». Ce sera de trouver, avec les acteurs, un nouveau modèle économique pour continuer à produire du logement, des espaces d'activités, des équipements et des infrastructures, deux fois moins consommateurs de foncier. D'autres pays le font en Europe. On n'y vit pas moins bien.

> Notre projet de territoire est un bon guide de sobriété foncière

« Promouvoir nos centralités, lieux du commun », « inventer le territoire décarboné et ses nouveaux biens communs », « organiser le ville-territoire et ses flux », disait le Livre Blanc de la Rochelle Aunis en 2019 - nous ne nous sommes pas trompés, ces grandes orientations vont dans le bon sens de la sobriété foncière et prônaient déjà une sortie de l'urbanisation extensive.

Figure 6 - Représentation visuelle des flux possibles selon les notions figurant dans la nomenclature ZAN (source : A. Basso et al., 2020)
 CDC BIODIVERSITÉ ET DFB (2022), Renaturer les sols, des solutions pour des territoires durables, p. 12

Réussir la ville - territoire à l'horizon 2040 SCoT La Rochelle Aunis

Repères pour le projet de territoire

Lexique

Artificialisation / désartificialisation

L'artificialisation des sols c'est la dégradation des échanges naturels (d'eau, d'énergie, de matières biochimiques, organiques et minérales) qui les rendent vivants. En cause : l'imperméabilisation, la compaction, la pollution, l'acidification, la salinisation, l'érosion, la modification de la structure et de la texture des sols, la baisse de biodiversité. La désartificialisation, c'est le rétablissement de ces échanges. En somme, désartificialiser les sols, c'est leur permettre de retrouver leur vitalité, autrement dit les renaturer.

Consommation des ENAF

La première étape de la politique du ZAN, jusqu'en 2030, consiste en un bilan entre création et disparition des espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF), mesurés à la parcelle entière. Sont considérées comme ENAF : les surfaces agricoles et sylvicoles exploitées, les formations arborées et arbustives non exploitées, les prairies et roseaux, les surfaces en eau. Les sols nus, indépendamment de leur zonage dans les documents d'urbanisme et uniquement au regard de l'occupation du sol constatée.

Services écosystémiques

Les sols nourrissent, ils filtrent et stockent l'eau, ils accueillent 90 % de la biodiversité de la planète et sont le support vivant des 10 % restants, ils captent le carbone, ils contribuent à la régulation du climat : ce sont autant de fonctions, ou services rendus par les sols, vitaux pour tous les écosystèmes, à part ceux des mers et océans et ceux des déserts.

4.4. Mise à disposition d'éléments d'information via une plateforme dématérialisée

Un site spécifique a été mis en place par le Syndicat Mixte pour le SCoT La Rochelle Aunis : <https://scotlarochelleaunis.fr/>.

Il a été conçu comme un élément clé du dispositif de concertation et mis à jour régulièrement. Il contient tous les éléments nécessaires à la compréhension et au suivi des travaux d'élaboration du SCoT. En outre, il permet le téléchargement des documents relatifs au SCoT (documents du dossier et documents officiels) et dispose d'un formulaire de contact permettant au public d'adresser des observations ou de poser d'éventuelles questions.

Illustration 14 : Armature du site du Syndicat Mixte pour le SCoT La Rochelle Aunis

Territoire	SCoT	Syndicat mixte
<ul style="list-style-type: none"> › Nos territoires › Chiffres clés 	<ul style="list-style-type: none"> › Participer <ul style="list-style-type: none"> › Être acteur du projet › Les événements › Comprendre <ul style="list-style-type: none"> › Un SCoT c'est quoi ? › Le projet de SCoT La Rochelle Aunis ? › Le SCoT au fil du temps › Anticiper <ul style="list-style-type: none"> › La « ville-territoire » › La Rochelle Aunis face à la montée des eaux › La Rochelle Aunis 2070, territoire résilient › Evolutions <ul style="list-style-type: none"> › Modification du SCoT du Pays d'Aunis 	<ul style="list-style-type: none"> › Le syndicat mixte › Les élus › L'équipe technique › Le registre des délibérations › Les partenaires

Enfin le fil d'actualité, mis à jour régulièrement, permet de rendre compte des actions menées par le syndicat mixte dans le cadre de l'élaboration du schéma.

Par la voie des réseaux sociaux également via la page Facebook du Syndicat Mixte :

Illustration 15 : Extrait de la page d'accueil du Facebook du Syndicat Mixte pour le SCoT La Rochelle Aunis



4.5. Possibilité de faire part de ses observations par courrier au Président du Syndicat mixte pour le SCoT La Rochelle Aunis

La concertation, qui a été permanente tout au long de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a permis de laisser la possibilité de s'exprimer à toute personne souhaitant participer à la construction du projet. Le site du SCoT permet de visualiser les différents événements réalisés ou à venir à l'échelle du Syndicat Mixte La Rochelle Aunis, sur l'ensemble du territoire à travers de multiples thématiques.

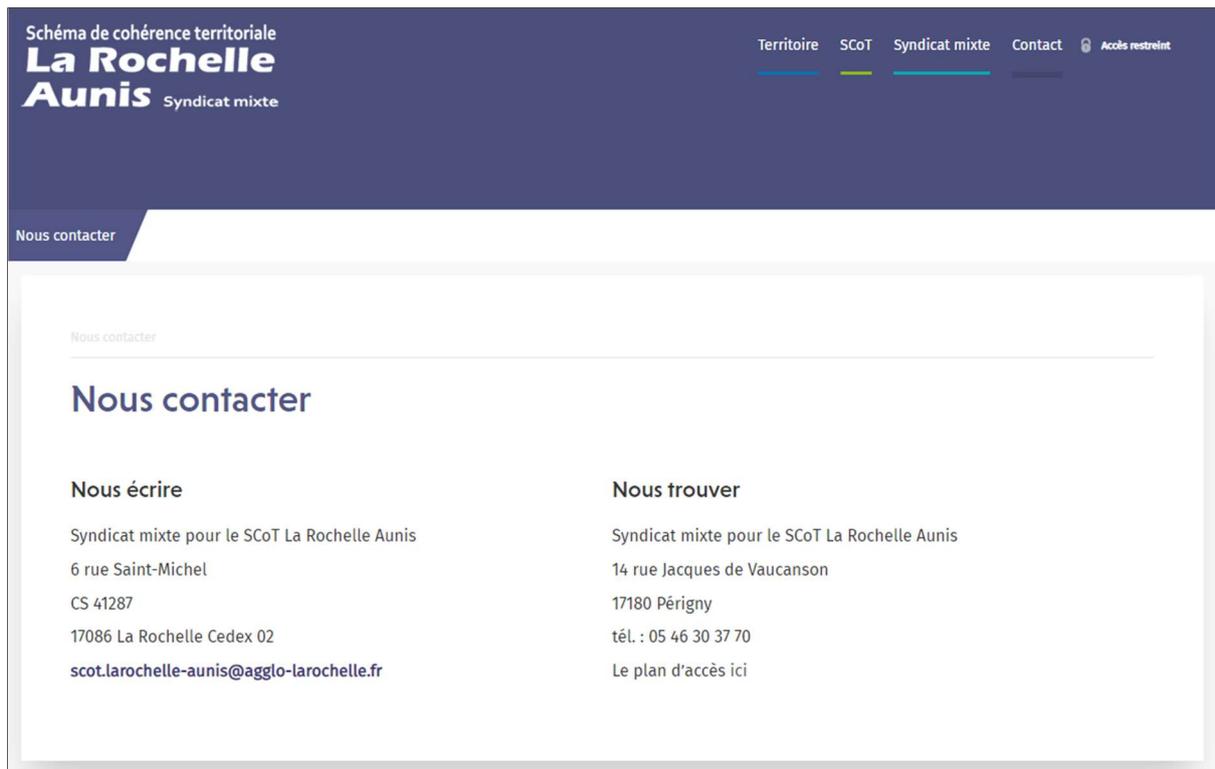


Illustration 16 : Page de contact du Syndicat Mixte pour le SCoT La Rochelle Aunis

Un registre permanent, via un formulaire dédié, est par ailleurs à disposition sur le site du syndicat pour faire part de ses observations et remarques.

Illustration 17 - Registre permanent

Être acteur du projet

La concertation, qui sera permanente tout au long de l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale, vous permet de **participer à la construction de ce projet** et de vous exprimer sur son contenu autour d'ateliers participatifs, de visites de sites, de forums,... afin d'aboutir à un projet pleinement partagé par l'ensemble des acteurs du territoire.

Vous pouvez vous tenir informé en permanence de l'avancé de l'élaboration du SCoT au travers de ce site, de la page [Facebook](#) du syndicat mais également d'expositions ou de réunions d'informations.

Le calendrier vous indique les événements à venir et vous pouvez, quand cela sera nécessaire, vous y inscrire en ligne via cette page.

S'exprimer sur le projet

Vous pouvez à tout moment donner un avis, formuler des observations, propositions ou remarques via le formulaire dédié en bas de page, par courrier adressé au Président du syndicat mixte pour le SCoT La Rochelle Aunis | 6 rue Saint Michel - CS 41287 - 17086 La Rochelle Cedex 02 | ou par message électronique à l'adresse scot.larochelle-aunis@agglo-larochelle.fr

Laisser un commentaire

Votre adresse e-mail ne sera pas publiée. Les champs obligatoires sont indiqués avec *

Commentaire *

J'ai lu et accepte la politique de confidentialité

Nom *

E-mail *

Laisser un commentaire

4.5.1. Observations reçues

Emetteur	Date	Demande	Réponse
CAPRES-AUNIS	30/11/2023	<p>« Bonjour, Ayant participé à la réunion publique du 17 novembre à Châtelailon, j'aimerais savoir ce qu'il en est officiellement du projet de contournement ferroviaire pour desservir le port de La Pallice inscrit notamment dans le PADD.</p> <p>Plus globalement, par rapport à cette réunion de concertation je souhaiterais également savoir ce qui a été pris en compte, et donc modifié depuis, dans la présentation qui a été faite du SCoT La Rochelle Aunis. Dans l'attente de votre réponse, Merci et cordialement Pierre RIVAUD »</p>	<p>« Bonjour Monsieur Rivaud,</p> <p>Le projet de contournement ferré de l'agglomération de La Rochelle pour desservir le port de commerce est inscrit dans les objectifs poursuivis par le projet de SCoT afin de préserver sa capacité ultérieure de réalisation. Dans le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) est mentionné la nécessité "[d']améliorer la desserte ferrée du Grand Port Maritime par la réalisation du contournement ferroviaire, afin de limiter les nuisances par le transport par camion et d'éviter les conflits avec le transport voyageurs."</p> <p>Pour autant, les élus n'ont pas souhaité inscrire de volet prescriptif lié au contournement, considérant que ce projet, en termes de réalisation, se situait hors temporalité de la mise en œuvre du schéma de cohérence territorial.</p> <p>En terme foncier, comme vous l'avez noté, le plan local d'urbanisme intercommunal de la communauté d'agglomération de La Rochelle apporte une garantie en protégeant le fuseau. Par ailleurs, pour être complet, il est à noter que ce projet de contournement a été proposé à l'échelle régionale dans le cadre de la conférence régionale de gouvernance de l'artificialisation des sols afin d'être intégré dans l'enveloppe des projets d'envergure nationale qui présentent un intérêt général majeur. S'il était retenu dans ce cadre, son implication en matière de consommation</p>

		<p>d'espace ne serait pas imputée au territoire, mais répercutée à l'échelle nationale.</p> <p>Plus généralement, les propositions et questionnements qui ont été soulevés lors des réunions de concertations seront soumis aux élus du syndicat pour débat. Il leur appartiendra de décider de leur prise en compte éventuelle dans le projet. Le bilan qui sera fait de la concertation, en même temps que l'arrêt du projet, retracera ces prises en comptes.</p> <p>Espérant avoir répondu à vos interrogations »</p>
<p>08/12/2023</p>	<p>« Bonjour, Je vous remercie vivement de vos précisions et de la possible prise en compte, par les élus, des observations émises lors des réunions publiques.</p> <p>Quelques remarques succinctes...</p> <p>C'est étonnant que le contournement ferré de l'agglomération pour desservir le port de commerce n'apparaisse plus dans les présentations, même s'il s'inscrit sur le très long terme. Comme il est inclus dans les documents d'urbanisme, la logique aurait été qu'il demeure visible comme objectif à atteindre... sauf si les élus en décident autrement et le considèrent irréalisable, comme certains l'ont indiqué occasionnellement en réunion publique !</p> <p>Pour rester "sur le rail", notre association insiste pour que les dessertes ferroviaires de proximité soient développées afin de satisfaire les besoins des usagers et répondent aux enjeux climatiques (Cf. GIEC, LRTZC, ...).</p>	<p>« Bonjour Monsieur Rivaud,</p> <p>Merci pour votre message. L'ensemble des interrogations, questions, remarques, éventuelles incohérences que vous soulevez, qui relèvent des champs de compétences du SCoT seront portées à l'attention des élus du syndicat.</p> <p>Vous pouvez télécharger le support de présentation qui a été utilisé sur le site du syndicat du mixte, ici. Vous pouvez également retrouver sur cette page des "panneaux d'exposition" qui retracent de manière synthétique l'ensemble des grandes lignes du projet.</p> <p>Notre site internet ainsi que notre page Facebook sont régulièrement alimentés afin que les personnes qui le souhaitent puissent se tenir informées des évolutions du projet. Nous vous tiendrons également directement informé des prochaines grandes étapes.</p> <p>Nous restons à votre disposition pour tout échange complémentaire. »</p>

	<p>De notre point de vue, il est crucial qu'un report significatif des déplacements s'opère au plus vite sur un réseau interconnecté, modernisé et adapté. Notre partenaire ALTRO a déjà beaucoup travaillé sur le sujet et propose, en complément du Livre Blanc de la CdA de La Rochelle, une étude qui mérite l'attention des décideurs. Rapport ALTRO à recevoir très bientôt, contributions en ligne sur notre site: https://capresaunis.wordpress.com/mobilites/</p> <p>Il nous paraît pour le moins curieux que les PCAET ne soient pas étudiés et harmonisés avec l'ensemble des Conseils communautaires concernés : le périmètre territorial de l'Aunis semble le format le mieux adapté, même si d'autres collectivités proches peuvent aussi se joindre à la réflexion. Pour la production d'EnR par exemple, la CdA de La Rochelle vient de créer une SEM, un parc éolien se construit à Andilly, d'autres existent déjà et d'autres encore vont voir le jour ou bien sont à l'étude, un projet d'éoliennes off-shore au large des îles est soumis à consultation... Le CODEV de la CdA de La Rochelle, organisme consultatif, va présenter prochainement son rapport mais il semblerait que le CODEV "Bien vivre en Aunis" (Atlantique + Sud) n'ait pas été consulté ?</p> <p>Où sont l'équilibre et la juste répartition souhaitables si chaque Conseil communautaire imagine ses propres réalisations, sans se concerter avec ses voisins, fort justement impliqués par ailleurs dans d'autres dossiers tels le PAT (Plan Alimentaire Territorial) ?</p> <p>Dans le domaine routier, on voit bien d'ailleurs la nécessité de concevoir les équipements et leur entretien en bonne intelligence avec le Département et/ou l'État, comme c'est</p>	
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

	<p>le cas maintenant pour la déviation de Marans... après l'abandon de l'autoroute Ste Hermine-Rochefort !</p> <p>Pour ce qui est du Nouvel Hôpital de La Rochelle, il est incompréhensible que le sujet ne soit pas traité par le SCoT ! Une première approche sur l'ex-site du parc des expositions de La Rochelle a été retoquée et la Direction vient de reprendre à zéro l'étude d'un établissement à vocation territoriale [établissement recours"]. L'Agglo de La Rochelle va proposer un nouveau site mais comment ne pas associer les autres communautés à ce projet d'envergure et, de fait, écarter leurs légitimes suggestions ? L'offre de soins, l'accessibilité, l'emploi concernent tous les habitants qui vont se faire soigner ou consulter, visitent des patients, travaillent sur place, etc. C'est un équipement structurant à implications multiples dont les mobilités, la transition énergétique, l'eau et son traitement, la pollution, le numérique, le développement économique et social, ..., sur lequel un minimum d'échange doit être organisé dans le cadre du SCoT La Rochelle-Aunis. Un large débat public est réclamé par les citoyens, le SCoT doit y contribuer.</p> <p>Concernant l'urbanisme commercial, nous avons noté dans le PADD notamment que, sauf erreur de notre part, les terres agricoles devaient être préservées, le commerce des centres-bourgs devait être protégé ["centralités"] et que de nouveaux espaces commerciaux ne devaient plus être créés à la périphérie des communes, en raison également de l'artificialisation des sols à proscrire. Or, dans le PLUi de La Rochelle et sa modification, il est acté le déplacement d'un supermarché en entrée de ville de Dompierre sur Mer, sur un terrain à l'origine classé en zone agricole ! Le permis de construire est sur le point d'être délivré et de l'argent public</p>	
--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

	<p>sera engagé pour assurer les raccordements, les accès, la sécurité routière, l'aspect paysager, etc.</p> <p>Dans le même ordre d'idée, on peut aussi parler du transfert de l'entreprise Cognac GODET à La Sauzaie (St Xandre) : les documents d'urbanisme vont permettre l'édification de bâtiments industriels sur une prairie, au mépris de l'environnement, du paysage, de la trame verte et bleue, des zones humides, de la circulation, de la tranquillité des riverains, des risques de pollution, etc. alors qu'il existe des Zones Industrielles disponibles pour pratiquer ce type d'activité.</p> <p>Où est la cohérence de telles décisions non conformes aux orientations fondamentales du SCoT ?</p> <p>Enfin pour terminer, pouvez-vous nous indiquer comment nous procurer le diaporama présenté en réunions publiques et comment suivre son évolution ?</p> <p>Avec nos sincères remerciements renouvelés pour l'attention portée à notre réflexion sur le SCoT La Rochelle Aunis, Bien cordialement Pierre RIVAUD »</p>	
--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--